

## MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE CITOYENNE DEMANDE D'AGRÉMENT PRESTATAIRES

Pour répondre aux obligations légales en vigueur, les bizhs ne peuvent être utilisées que par les adhérents de l'association «MLK GWENED» qui regroupe des particuliers et des prestataires.

Les prestataires sont des personnes morales quelque soit leur statut : commerçants, entreprises, associations, artisans, professions libérales, collectivités locales.

En adhérant à l'association, les personnes signent la charte des valeurs et tendent à adapter leurs pratiques à ces valeurs.

Pour se faire, avant d'adhérer à l'association, les prestataires déposent une demande d'agrément qui sera préalablement étudiée par la commission « accueil des prestataires ». Cette commission est souveraine pour accepter ou non la demande.

## **IDENTIFICATION**

Nom de la structure :			
Nom et prénom du responsable juridique :			
Adresse postale :			
Courriel :			
Tél:			
N° Siret :	Code APE :		
Domaine d'activité :			
Membre d'un groupe, franchisé : ☐ Oui ☐ Non			
Nombre d'emplois (Equivalents Temps Plein) :			

## LA CHARTE DE LA BIZH

En adhérant à l'association porteuse de la Bizh, monnaie locale complémentaire et citoyenne du territoire "Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération", nous souhaitons:

- Accompagner une relocalisation de l'économie;
- Favoriser les liens entre les acteurs locaux dans le respect de la nature et de l'humain;
- Construire démocratiquement une société solidaire au sein de laquelle les richesses locales sont mieux réparties et redistribuées;
- Des produits sains et de qualité sont produits et distribués localement;
- Les biens communs sont préservés;
- La langue et la culture locale sont privilégiées.

## **VOS PRATIQUES**

Qu'est-ce qui vous tient à cœur dans l'exercice de votre métier ?				
Pourquoi voulez-vous utiliser la Bizh ?				
		Ce que je fais aujourd'hui (Précisez)	Ce que je souhaite faire dans l'avenir	
☐ Je favorise courts et l'écon☐ Je travaille fournisseurs lo Lesquels :	nomie locale avec des			
J'agis pour l'en dans les doma  Transports Energie Déchets Procédés de				
	une politique ux salariés(es)			
<ul> <li>☐ Je m'implique dans la vie locale</li> <li>☐ J'agis en faveur de la langue bretonne.</li> <li>☐ Je pratique la langue bretonne</li> </ul>				
<ul> <li>☐ Je souhaite participer à la vie la monnaie locale</li> <li>De quelle manière?:</li> <li>Acceptez-vous devenir comptoir d'échange ? ☐ Oui ☐ Non</li> </ul>				
Montant des cotisations : (à payer lors de l'adhésion, après obtention de l'agrément)				
Nombre ETP	Cotisation			
≤ 3	20 €uros			
Entre 4 et 10	60 €uros			
>10	120 €uros			
"Je déclare être en accord avec les valeurs exprimées dans la charte de La Bizh et souhaite adhérer à l'association MLK-Gwened"				
Fait à:		Le: Signature:		